

Hydrographie générale

Le périmètre du Syndicat Mixte Loire et Goulaine couvre une surface de 190 km². Il correspond au contour hydrographique du bassin versant de la Goulaine et est parcouru par deux principaux cours d'eau :

- La **Boire de la Roche** (12km) ou « Canal des Bardets », prend sa source à Divatte-sur-Loire. La rivière traverse la vallée maraichère et rejoint la Goulaine à Basse-Goulaine.
- La **Goulaine** (22km) est formée par la confluence du Gueubert (La Remaudière) et du Poyet (Vallet). Elle rejoint la Loire à Basse-Goulaine

Le bassin versant présente un relief très hétérogène d'ouest en est. Les secteurs ouest (marais de Goulaine) et nord (Canal des Bardets) culminent à 2mNGF, ils présentent des pentes très faibles où l'eau s'écoulent lentement vers la Loire. Les difficultés d'écoulement sont augmentées lorsque le niveau de la Loire est plus haut que celui de la Goulaine, en particulier lorsque se combinent un fort coefficient de marée et une pluviométrie importante.

A l'est, les zones de sources situées à 96mNGF d'altitude sont caractérisées par de fortes pentes et un relief marqué.

“ * Un bassin versant est une portion de territoire délimitée par des lignes de et irriguée par une même rivière, avec tous ses affluents. Du fait du relief, toutes les eaux reçues sur ce bassin se concentrent vers un même point appelé exutoire. ”

Le réseau hydrographique



Le relief

